Essais en champs en Europe en 2009 : qui, quoi, où ?

Par

Publié le 26/03/2009, modifié le 27/02/2025

Du 1er janvier au 26 mars 2009, 53% des demandes d'autorisation d'essais en champs ont été déposées en Espagne, 96% des demandes concernent le maïs et enfin, Monsanto et Pioneer concentrent 55% de ces demandes ! Voila ce que l'on peut déduire de la liste des dossiers mise en ligne par l'Union européenne [1]. Un rapide tour d'horizon qui confirme donc que l'Espagne tient une place particulièrement privilégiée comme zone géographique où devraient se dérouler de tels essais, et donc qu'en amont, les entreprises utilisent la permissivité de ce pays sur le dossier des essais en champs de PGM. Dans la synthèse suivante, nous indiquons systématiquement, entre parenthèse, les chiffres correspondant à l'année 2008, afin de permettre la comparaison (même s'il faut garder en tête que l'on compare le premier trimestre 2009 avec l'ensemble de l'année 2008).

Répartition géographique
Depuis le 1er janvier 2009, 49 dossiers de demandes d'autorisation d'essais en champs de PGM ont été déposés en Europe (84 en 2008). La répartition géographique de ces dépôts est la suivante : 26 en Espagne soit 53% des dossiers (45 - 54%), huit en Roumanie soit 16% (9 - 11%), six en Rép. Slovaque soit 12% (4 - 5%), quatre au Danemark soit 8% (2 - 2%), trois en Rép. Tchèque soit 6% (4 - 5%), un au Portugal soit 2% (2 – 2%) et un en Suède soit 2% (5 - 6%). En 2008, d'autres pays avaient reçu de tels dossiers : sept en Allemagne (8%), trois en Hongrie (4%), deux en Pologne (2%) et un en Finlande (1%).

Répartition par plante
Parmi ces 49 dossiers déposés depuis le début de l'année, voici la répartition par plante : 47 maïs soit 96% (33 - 59%), un arabidopsis 2% (0 – 0%) et un pomme de terre soit 2% (5 - 6%). En 2008, les autres plantes concernées étaient : huit coton (9%), trois colza (4%), trois orange (4%), deux betterave (2%), deux blé (2%), deux citrange (2%), un tabac (1%), un bouleau (1%), un peuplier (1%), un concombre (1%), un céréale (1%), quatre non précisé (5%).

Répartition par entreprise
Dernier élément d'information, les entreprises ou instituts de recherche ayant déposés ces 49 dossiers. La répartition est de 21 dossiers pour Monsanto (Etats-Unis) soit 43% (15 - 18%), douze pour Pioneer (Etats-Unis) soit 24% (13 - 15%), six pour le Centre slovaque d'agriculture soit 12% (4 - 5%), quatre pour Syngenta (Suisse) soit 8% (15 - 18%), deux pour Limagrain (France) soit 4% (2 – 2%), un pour Procase Semillas (Espagne) soit 2%, un pour Vesa Verlhatice (Rép. tchèque) soit 2%, un pour Semillas (Espagne) soit 2% et un pour l'université d'Umea (Suède) soit 2% (1 -

1%). En 2008, Bayer (Allemagne) et l'Institut agraire de Valence (Espagne) avaient également déposé des dossiers (huit pour Bayer, 10% - cinq pour l'Institut de Valence, 6%). D'autres instituts de recherche avaient déposé un dossier en 2008 également.

Avec 53% des dossiers déposé en 2009, l'Espagne apparaît donc comme le pays européen des essais en champs. Et le maïs reste la plante vedette des modifications génétiques même au niveau expérimental. Signalons enfin, voire surtout, que la France n'a reçu aucun dossier en 2009, tout comme en 2008.

[1] http://gmoinfo.jrc.ec.europa.eu/

Adresse de cet article : https://infogm.org/essais-en-champs-en-europe-en-2009-qui-quoi-ou/